

**Conseil municipal du 06 avril 2023
Commune du Givre – C202304-04**

C202304-04 : Choix de l'entreprise pour les travaux d'électricité

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général de la Commande Publique,

Considérant le retrait de la salle du Conseil Municipal de monsieur Jean-Baptiste PATARIN, du fait de ses liens de famille avec une des deux entreprises qui a présenté un devis,

Considérant l'obligation de mise en conformité de la mairie et des locaux municipaux à la suite de la visite du bureau de contrôle,

Les services ont sollicité deux entreprises pour avoir un devis des travaux qui sont :

A la mairie :

Changement d'un interrupteur différentiel

Installation d'un BAES dans le bureau du Maire

Modification de l'éclairage dans l'escalier conduisant au bureau du Maire

Au centre technique :

Installation d'un BAES et de sa télécommande,

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix, le Conseil Municipal :

DECIDE de retenir la proposition qui présente le meilleur rapport prestation/prix, JG Electricité représentée par monsieur Jordan Genty,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision et engager les crédits s'y afférents.

Certifié exécutoire compte tenu

De sa transmission en Sous-Préfecture

Le 13 avril 2023

Pour extrait conforme.

Lisabeth BILLARD

Maire du Givre



COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :

En exercice : 09

Présents : 07

Votants : 08

Le **jeudi 06 avril 2023 à 19 h 16**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de **Madame Lisabeth BILLARD, Maire du Givre.**

Etaients présents :

Madame Lisabeth BILLARD, Maire du Givre,

Madame Jennifer LIBAUD, monsieur Sven BRIGUET, monsieur Steven TRAVERS, adjoints au Maire,

Madame Carole CAPELLO-FORNET, madame Liliane PANTEIX et madame Anne POTIER
Conseillères municipales.

Absents représentés :

Madame Claudine DENIS ayant donné pouvoir à madame Jennifer LIBAUD.

Absents excusés :

Madame Claudine DENIS,

Monsieur Jean-Baptiste PATARIN,

Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur Sven BRIGUET est désigné comme secrétaire de séance.